

COMPTE-RENDU REUNION BUREAU ESPAC'EPLE DU 13 DECEMBRE 2017

1/ Validation de l'organisation du bureau Orléans-Tours

- Correspondante académique : Corine LORENZONI
- Correspondants départementaux
 - o 45 Corinne LORENZONI
 - o 45 Adjointe : Mathilde JEAN-ALPHONSE
 - o 28 Yannick FOURCADE
 - o 36 Valérie PLAUX
 - o 37 Michel DUBOIS
 - o 41 Gilbert ROUGNY
 - o 18 Christine PLESSIS
- Secrétaire et veille juridique : Miguel CASTRO
- Secrétaire adjointe : Cécile ROUFFETEAU
- Correspondant financier : Stéphane DUTERTRE (et liste de diffusion)
- Représentante au Bureau National : Christine ROUDEILLAC
- Chargé de communication : Sébastien TRECUL
- Chargé de Formation : Véronique SARAF / Miguel CASTRO ?
-

Les correspondants départementaux doivent tenir à jour leur propre liste en y ajoutant des destinataires s'ils le souhaitent sur des sujets ponctuels. Il faut notamment bien veiller à identifier les fondés de pouvoir. Prévenir le bureau National des changements dans l'organigramme du bureau Académique.

2/ Calendrier

L'assemblée générale académique doit se dérouler le mercredi 12/09/2018 à VIERZON.

Bureaux :

- 21 mars 2018 à DREUX au Lycée Courtois
- 30 mai 2018 au Lycée DESCARTES à TOURS

3/ Proposition de barème académique par le RECTORAT

Les critères retenus semblent largement favorables aux agences comptables. Nous devons demander une intangibilité des postes dédiés à l'agence comptable au sein de l'établissement support.

Nous demandons que cette intangibilité soit contractualisée avec par une convention pour les effectifs AC de l'établissement support avec tous les établissements rattachés. Cette convention prendrait en compte un nombre d'ETP et non le grade des agents. L'AC pourrait ensuite répartir **les ETP sur les postes** en fonction des appétences / **compétences** de chacun.

5/ Groupes de travail

Nous devons mettre en place des groupes de travail et les élargir aux collègues non membres du bureau. Ces groupes de travail pourraient se répartir par département. Les secrétaires départementaux doivent s'emparer d'un sujet et le travailler avec les collègues du département.

Nous proposons :

- Recettes : les pièces justificatives
- La convention de mandat, procédure, modèles
- Le télépaiement, réalisation d'un pas à pas (organisation d'une réunion avec la DDFIP)
- Création d'une procédure de saisie du budget
- Les fiches navettes (renvoyez nos modèles à C ROUDEILLAC)

6/ APPROLYS CENTR'ACHATS, le marché électricité

Beaucoup d'insatisfaction sur les tarifs proposés. En général réponse d'un seul fournisseur sur les deux de l'accord cadre. Mauvaise période de négociation. La centrale va renégocier un tarif en juin 2018 applicable sur le marché de 2019.

7/ Tarifs d'hébergement

La volonté régionale d'harmonisation des tarifs semble se heurter à la faible progression (voir stagnation) de ceux-ci d'année en année. Il demeure donc une grande disparité de tarifs sur toute l'Académie. Nous aurons à questionner la Région à ce sujet ;

Il existe le problème de la gestion des reliquats de demi-pension ou pension, qui sont des « avances » et non des créances. Il serait souhaitable que la gestion des ces trop perçus soient intégrée au règlement intérieur de restauration et d'hébergement Régional. C'est une demande à faire au Conseil régional.

8/ Autres sujets abordés :

- **Comment l'association peut apporter du soutien aux collègues qui sont en prise de poste ou en difficulté ponctuelle.**
- **Développer / formaliser un contact avec la DAJ sur les points comptables et juridique qui concernent la profession.**
- **Changement de bureau entraîne contact avec les institutionnels Rectorat / Région.**
- **Utiliser le site Web national pour la vie académique de l'association, utiliser la fonction « représentant au bureau national » pour les échanges montants et descendants.**

Espac'EPLÉ Orléans - Tours : Bureau académique du 04 octobre 2017

L'Assemblée générale :

- **Michel :** Passe la main en expliquant sa situation.
Reste au bureau pour aider en tant que correspondant **37**,
 - **Stéphane:** Bureau OK, reprendre le secrétariat général, associé au suivi de la mission trésorier délégué,
 - **Corinne :** A la retraite en 2019, positionnement en tant que déléguée académique ?
Sûrement correspondante du **45**.
 - **Miguel :** Chargé de mission, correspondant formation, en appui au bureau,
 - **Gilbert :** Délégué départemental **41**, au bureau,
 - **Yannick:** Délégué départemental **28**, au bureau,
 - **Valérie :** correspondante **36**, au bureau, soutien au département,
 - **Christine :** Bureau pourquoi pas, correspondante **18**
 - **Cécile :** Non comme délégué académique car au bureau académique AetI actuellement (conflit d'intérêt potentiel), Reste au bureau académique pour faire aussi un lien avec le syndicat, et aussi correspondante Orléans-Tours au bureau national ESPAC'EPLÉ ?
 - **William, Jean-Pierre :** à voir à l'AG
-

Thèmes de travail pour le nouveau bureau :

- La formation, l'accompagner, la développer, proposer,
 - Le soutien aux collègues,
 - Commission forum, à l'initiative,
 - Relancer la veille réglementaire, par thématique et en équipe,
 - Relation avec le rectorat, maintenir et développer le lien avec la DAJ notamment,
 - Commission mode opératoire commun,
 - Veille juridique, travail en équipe,
 - Chantier d'harmonisation des procédures et des pratiques,
 - Développer l'accès à l'association pour les fondés de pouvoir.
-

A faire :

- **Marilyn Desnoux:** Contacter **Valérie Plaux** qui fait en l'état le tutorat d'Argenton/Creuse, qu'elle le soit au moins officiellement,
 - Yannick contacte Corinne pour qu'elle accepte de prendre la fonction de déléguée académique.
-

Organisation de l'AG académique:

Jeudi 9 novembre 2017, Dès 9h00, Blois sinon Vierzon, sinon Vendôme

- Lancer la demande de résa à Blois auprès de François Magaud,
- **Rappel des objectifs nationaux qui nous concernent:**
 - Valoriser le site par les remontées académiques,
 - Echanges pratiques dans les académies,
 - Travailler aux recommandations de l'IGAENR,
 - Les instances de concertation au sein des agences comptables,
 - Travailler à la reconnaissance d'un véritable service dédié à la comptabilité